

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

## Le règlement

- **Article 1**

- **1.1 Eligibilité**

Les activités proposées lors de la journée des Péтарos des Volcans sont réservées aux véhicules suivants classés par catégories :

Série A – Les motocyclettes à courroie (Ancêtre et jusqu'à 1925)

Série B – Les bicyclettes à moteur auxiliaire (BMA)

Série C – Les machines à galet (Solex, Mosquito, Vélovap)

Série D – Les motocyclettes antérieures à 1960

Série E – Les sidecars d'avant 1960.

- **1.2 Conformité**

Les motocycles admis doivent être équipés des éléments de sécurité indispensables à la conduite dans la circulation routière (freins, dispositif d'échappement, avertisseur sonore...).

Le participant doit pouvoir présenter un permis de conduire, un certificat d'immatriculation et une attestation d'assurance valides pour le véhicule inscrit.

- **Article 2**

- **2.1 Inscription**

La participation aux différentes activités proposées le samedi 11 juillet 2020 est soumise à la validation de l'engagement des participants par l'organisateur.

La demande d'inscription doit être faite en utilisant le formulaire mis à disposition sur le site internet des Péтарos des Volcans à l'adresse [www.lespetarosdesvolcans.com](http://www.lespetarosdesvolcans.com).

La formule papier est également disponible sur demande.

Tous les champs du formulaire doivent être complétés de façon lisible. Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

Le formulaire doit être retourné au siège du moto club, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre de : Les Péтарos des Volcans, avant le **30 avril 2020**, à l'adresse suivante ; M. Gérard Chadrin Les Péтарos des Volcans 13 rue des Chaussees 63730 Mirefleurs.

### ○ 2.2 Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont indépendants de la catégorie du motorcycle engagé et sont fixés comme suit :

- Demande reçue avant le 30 avril 2020

Engagement individuel : **40 €**

Engagement groupé (minimum 6 personnes) pour un même club : **35 € / personne**

Tous les accompagnateurs : **15 € / personne**

- Demande reçue après le 30 avril 2020

Majoration de tous les droits précédents de **10 €**

### ○ 2.3 Confirmation de l'inscription

La confirmation de l'inscription sera adressée à chaque participant par écrit (mail ou courrier) dès réception de la demande et du chèque de règlement correspondant.

Elle sera accompagnée :

- D'une carte de localisation de PAUGNAT
- Du plan de l'emplacement des activités
- De la carte du parcours routier
- Du programme personnalisé et détaillé du déroulement de la journée.

- *Article 3*

### ○ 3.1 Responsabilité

L'organisateur, Les Péтарos des Volcans, a mis en place les mesures adéquates nécessaires au bon déroulement de la journée ; balisage du circuit, tour de reconnaissance derrière véhicule pilote, échelonnement des départs, protection et information du public aux points stratégiques, neutralisation obligatoire au moment de la pause et du repas de midi, assistance mécanique disponible, surveillance de l'exposition, précautions forte chaleur éventuelle (point d'ombre, casquettes et distribution d'eau) ... Mais malgré tous ces

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

dispositifs jugés indispensables à cette première édition, l'organisateur ne peut être rendu responsable de la conduite des participants qui évolueront sous leur responsabilité personnelle.

- **Article 4**
  - **4.1 Le programme des activités**

Le programme de la journée est le suivant :

Heure	Routier	Maniabilité	Quizz
8 h 30	Accueil des participants à la salle polyvalente de PAUGNAT (café, brioche)		
9 h 00	Départ du tour de reconnaissance derrière un véhicule pilote		
9 h 30	Départ des 3 premiers participants pour le tour obligatoire – puis toutes les 3 minutes des groupes suivants	Départ du circuit de maniabilité	
10 h 30	Neutralisation obligatoire pour la pause gourmande chez les commerçants		
11 h 15	Départ des groupes suivant sur le circuit	Suite du circuit de maniabilité	
12 h 30	Neutralisation obligatoire pour le repas de midi à la salle polyvalente		
14 h 00	Suite des tours de circuit routier (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> tours).	Suite du circuit de maniabilité	Quizz individuel et par équipe
15 h 00			Quizz individuel et par équipe
16 h 30	Remise des prix – en présence de M. le Maire de PAUGNAT		
17 h 30	Fin du programme		

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de ce programme prévisionnel pour en assurer le bon déroulement.

### ○ 4.2 Gestion des activités

Pour en faciliter la gestion, chaque participant recevra le samedi 11 juillet 2020 au moment de l'accueil à PAUGNAT à 8 h 30 :

- Une plaque portant le numéro d'ordre de son inscription
- Un badge nominatif
- Des tickets qui correspondent au nombre de repas réservés
- Communication de l'heure « officielle de la journée ».

### ○ 4.3 Participation

L'engagement à cette journée du samedi 11 juillet 2020, implique la participation à toutes les activités avec un minimum imposé par le programme de l'organisateur. Après quoi, le participant peut augmenter le nombre de tours du circuit routier à sa convenance et effectuer autant de fois que bon lui semble le parcours de maniabilité, avec l'accord du responsable de l'activité et sans perturber les activités imposées.

## ● Article 5

### ○ 5.1 Les activités

Le programme de la journée est composé de quatre activités obligatoires ; le parcours routier, le parcours de maniabilité, l'exposition et le Quizz.

### ○ 5.2 Le circuit routier

Le circuit routier tracé autour du bourg de PAUGNAT, emprunte des routes à faible trafic et sans difficulté majeure. L'itinéraire qui sera reconnu une fois, derrière un véhicule pilote, fait environ 9 kilomètres, il est donc bien adapté aux motos admises. Le tracé qui tourne à droite pour éviter de couper les voies de circulation, sera fléché au sol et des panneaux seront placés aux carrefours pour indiquer la direction à prendre.

Une personne désignée par l'organisateur et munie d'un gilet jaune « organisateur » sera placée à chaque carrefour. Son rôle sera de faciliter l'insertion des motos dans la

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

circulation et de signaler tout incident éventuel. Un véhicule d'assistance mécanique stationné au point de départ sera disponible pour venir en aide en cas de besoin.

Le parcours routier sera à effectuer trois fois minimum (1 fois le matin et 2 fois l'après-midi), à des horaires définis par l'organisateur. Ces indications seront inscrites sur le badge personnel.

### ○ 5.3 Le circuit de maniabilité

Le parcours de maniabilité sécurisé, sera délimité par des quilles et permettra de montrer au public les motocyclettes et autres machines en mouvement.

Le parcours de maniabilité devra être réalisé 2 fois par les participants à des heures précises définies par l'organisateur et inscrites sur le badge personnel.

### ○ 5.4 L'exposition

Les machines qui ne seront pas engagées dans une activité devront être placées dans la zone d'exposition. Les véhicules seront protégés par des barrières et accessibles visuellement au public, l'exposition sera surveillée en permanence. L'exposition accepte des engins exceptionnels qui pourront être exemptés des autres activités.

### ○ 5.5 Le quizz

Afin de laisser reposer les machines et les pilotes, le quizz permettra de juger la connaissance des participants. Il portera sur des sujets variés relatifs à l'Auvergne : sport, personnages célèbres, géographie ..., ainsi chacun individuellement ou par équipe de deux ou trois, pourra modifier son capital points.

Révissez dès maintenant, le site internet des Péтарos des Volcans peut vous aider !

### ○ 5.6 L'attribution des points

Chaque participant sera crédité au départ d'un capital de 300 points.

Le respect de l'horaire de départ du parcours routier et du parcours de maniabilité préservera le capital points des plus attentifs. Par contre, si le pointage est effectué dans la

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## 11 JUILLET 2020

minute qui précède l'horaire imposé, ou au-delà de celle qui suit, 20 points seront déduits du quota initialement attribué.

Chaque participant ou équipe de club, tirera au sort 5 questions auxquelles il devra être donné à chacune une réponse choisie parmi les trois proposées. La bonne réponse fait gagner 20 points, une mauvaise réponse fait perdre 20 points. Sur deux des cinq questions, le participant peut jouer un bonus qui en cas de bonne réponse double le nombre de points soit 40 points, en cas de mauvaise réponse fait perdre 40 points.

En cas d'ex-aequo, de nouvelles séries de questions départageront les équipes.

Le nombre d'équipes dépend du nombre d'inscrits par club, pour plus d'équité le résultat retenu sera le total des points recueilli par un nombre identique d'équipes par club.

- **Article 6**
  - **6.1 L'attribution des prix et trophées**

Il y aura une attribution individuelle des prix et une attribution des prix par club représenté par une équipe de plusieurs personnes désignées avant le départ des activités de la journée.

Les classements seront établis par décroissance des points : premier étant celui qui a obtenu le plus grand nombre de points et ainsi de suite. Les trois premiers seront récompensés.

Le classement par équipe permettra de récompenser un club avec un trophée qui ne se sera la propriété définitive du club lauréat que si celui-ci le gagne 2 années de suite. La première année l'organisateur délivrera un diplôme attestant cette victoire. Les deuxième et troisième recevront un prix.

Un prix sera attribué au club inscrit avec le plus grand nombre d'adhérents participant.

Un prix spécial récompensera la plus belle machine (ancienneté et authenticité).

- **Article 7**
  - **7.1 Sécurité et respect de l'environnement**

Chaque participant s'engage à ne pas mettre en danger sa propre sécurité, celle des autres participants et celle du public, par un comportement inadapté à ce genre d'événement.

Compte-tenu de la chaleur susceptible de nous accompagner dans cette période estivale, l'organisateur essaiera, tant faire ce peut, de disposer les activités dans des zones ombragées, et prévoira des bouteilles d'eau pour éviter la déshydratation.

# LA JOURNEE DES PETAROS DES VOLCANS

## *11 JUILLET 2020*

L'organisateur s'efforcera de ne pas laisser d'impact durable sur l'ensemble des locaux, matériels et voiries mis à sa disposition.

Nous invitons les participants et les spectateurs à déposer les déchets dans les dispositifs prévus à cet effet.

Nous souhaitons à tous les motocyclistes de passer une très bonne journée en Auvergne !

Le président

Gérard CHADRIN